Décès de la comédienne Farida Saboundji

Le Président Tebboune présente ses condoléances

Page 16

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5729 - Dimanche 18 septembre 2022 – Prix : 10 DA

Autoroute Est-Ouest

Un camion se coince sous un pont et bloque la circulation

Page 16

De nouvelles mesures seront prises par les autorités

Un été meurtrier sur les routes

Page 3

La Syrie : un Etat resté debout envers et malgré tout

Par Mohamed Habili

La guerre en Syrie, une guerre mondiale aux apparences de guerre civile, a-t-il été souvent dit ici, tend vers sa fin depuis quelque temps déjà, mais il ne sera possible d'affirmer que cette page est entièrement tournée que lorsque toutes les forces étrangères auront quitté le pays. Il en existe encore au nord, à l'est comme à l'ouest, en provenance de la Turquie voisine, et d'autres de beaucoup plus loin, des Etats-Unis, mais qui ne sont quant à elles que des centaines. Aucune de ces forces n'est maintenue sur place pour contrer en quoi que ce soit Damas, mais en opposition soit à une éventuelle résurgence des groupes terroristes internationalistes, Daech notamment, et c'est à cette tâche que se voue en principe le millier de soldats américains stationnés au nord-est, soit pour repousser loin de la frontière turque les groupes kurdes, dont Ankara affirme qu'ils sont en réalité des émanations du PKK. Les signes venant d'Ankara ne manquent pas qui montrent son désir d'une normalisation de ses relations avec la Syrie.

Suite en page 3

Cette pratique met en danger la maman et le nouveau-né

Recours exagéré à la césarienne en Algérie

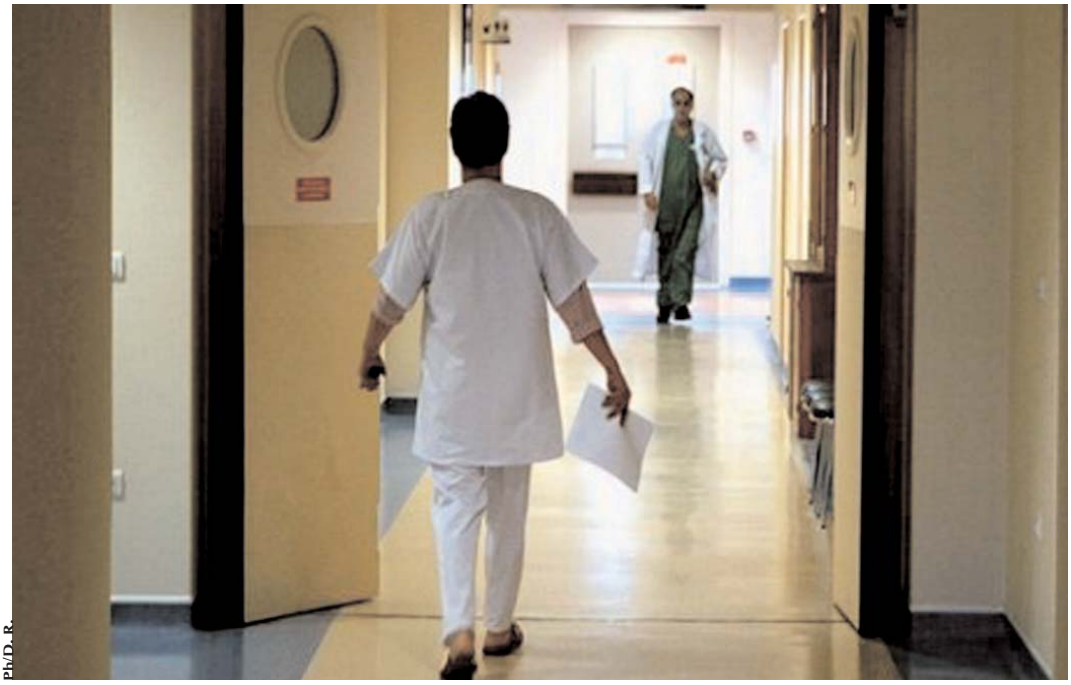

Ph/D. R.

«Le recours à l'accouchement par césarienne en Algérie est exagéré. Le nombre oscille entre 60 et 70 % dans le pays», a indiqué le président de l'Association nationale des gynécologues-obstétriciens libéraux (ARGOPC), Dr Abdenour Youcef Khodja. Page 2

Equipe nationale de football

Belmadi rappelle Delort et Bentaleb, Mbolhi écarté

Page 15

Musique

Le groupe tergui «Imidiwan» enchante le public algérois

Page 7

Cette pratique met en danger la maman et le nouveau-né

Recours exagéré à la césarienne en Algérie

■ *«Le recours à l'accouchement par césarienne en Algérie est exagéré. Le nombre oscille entre 60 et 70 % dans le pays», a indiqué le président de l'Association nationale des gynécologues-obstétriciens libéraux (ARGOPC), Dr Abdenour Youcef Khodja.*

Par Thinhinane Khouchi

Ph/D. R.

La césarienne est devenue monnaie courante dans les cliniques privées, où elle est effectuée dans près de 70 % des cas. Il est connu, et des études l'ont démontré, que l'accouchement par césarienne est associé à un risque élevé de complications graves pour la mère, contrairement à l'accouchement par voie basse, en particulier chez les femmes de 35 ans et plus. S'exprimant sur ce phénomène «*inacceptable*» et identifiant les véritables causes de la hausse du nombre des césariennes, le président de l'Association nationale des gynécologues-obstétriciens libéraux (ARGOPC), Dr Abdenour Youcef Khodja, a indiqué, en marge du 17e Congrès international de l'ARGOPC, que le recours à la césarienne était une pratique mondiale, devenue toutefois «*exagérée*» en Algérie, en ce sens que le nombre d'accouchements selon cette pratique oscille entre 60 et 70 % dans le pays. Si certaines femmes préfèrent accoucher par césarienne pour éviter les douleurs, il existe «*un manque de formation et de formateurs parmi les sages-femmes et les médecins spécialistes*», a-t-il déploré, appelant, dans ce sens, à renforcer et à perfectionner la formation pour assurer un accouchement sans risques. Le chef du service de gynécologie-obstétrique à l'Etablissement hospitalo-universitaire Nafissa-Hamoud (ex-Parnet), Pr Mokrane Medjtoh, a précisé, lui, que l'accouchement par césarienne dans les pays du Nord connaissait un taux «*très faible*», rappelant que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de ne pas dépasser 15 % des accouchements par césarienne dans chaque pays. Le spécialiste a affirmé que le recours à cette pratique médicale «*peut entraîner des complications, voire même le décès pendant ou après l'accouchement aussi bien de la maman que du nouveau-né*». Pr Medjtoh a appelé à assurer un meilleur suivi de la grossesse et à recourir à l'accouchement naturel au lieu de la césarienne à travers laquelle le secteur privé cherche à réaliser un gain facile. Concernant les affaires introduites en justice pour erreurs médicales, les spécialistes ont appelé à la nécessité de «*réexaminer l'expertise médicale avant d'accuser et poursuivre le praticien, laquelle n'est pas souvent soumise à l'avis des spécialistes, ce qui entraînerait l'emprisonnement de médecins en raison de complications médicales dont ils ne sont pas responsables*». S'agissant de la difficulté de la procréation auprès de certains couples, Dr Youcef Khodja, également membre du Conseil national de déontologie médicale, a imputé ce problème à l'âge tardif du mariage de la femme ces dernières années, ainsi qu'à certaines maladies et autres facteurs environnementaux. Dans le cadre de la formation continue et la mise à jour des connaissances, une expérience technique de l'hystéroscopie a été dispensée au profit des participants à cette rencontre scientifique de deux jours.

T. K.

Education

Près de 90 % des établissements scolaires sont dotés de cantines

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé vendredi à Alger que «*près de 90% des établissements scolaires sont dotés de cantines*», affirmant qu'«*il n'existe aucun problème entre les communes et les écoles concernant leur gestion*». M. Belabed qui a donné, en compagnie de la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Mme Samia Moualfi, le coup d'envoi de la campagne nationale de nettoyage des établissements éducatifs organisée par le ministère de la Communication a souligné que «*près de 90 % des établissements scolaires sont dotés de cantines, en attendant d'atteindre un taux de 100 % à la fin de l'exercice financier actuel*». «*Il n'existe aucun problème entre les établissements éducatifs et les communes concernant la gestion des cantines scolaires*», a-t-il souligné, rappelant que l'opération se déroule dans le cadre du «*Conseil de coordination et de concertation qui regroupe des représentants des deux parties*». Le ministre de l'Education nationale avait présidé, jeudi, une conférence nationale par visioconférence au cours de laquelle il a donné les instructions et les orientations nécessaires en prévision de la rentrée scolaire, soulignant «*l'importance d'ouvrir les cantines scolaires au premier jour de la rentrée et de veiller à assurer des repas chauds aux élèves*». Le ministre a également chargé l'inspection générale du suivi de l'opération et de l'évaluation de la situation des établissements éducatifs au niveau national concernant toutes les démarches liées à la rentrée scolaire 2022/2023. Le secteur de l'Education devrait réceptionner 587 cantines scolaires dans le cycle primaire, 86 semi-internats (59 en cycle moyen et 27 en secondaire), outre 13 internats, en prévision de la prochaine rentrée. 11 millions d'élèves rejoindront les bancs de l'école au niveau national au titre de l'année scolaire 2022/2023, dont 425 625 nouveaux scolarisés, soit une augmentation de 4,3 % par rapport à l'effectif de l'année dernière. Selon les chiffres avancés par le ministère de l'Education nationale, le nombre des établissements scolaires passera de 28 457 à 28 839 établissements, dont 20 272 écoles primaires, 5 909 CEM, 2 658 lycées, dotés pour la plupart de cantines scolaires.

M. L.

À partir de Mascara

Baddari donne le coup d'envoi officiel de l'année universitaire

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Kamel Baddari, a donné, hier, le coup d'envoi officiel de l'année universitaire 2022/2023, à partir de l'Université «Mustapha-Stambouli», à Mascara. Accompagné des autorités locales et de représentants de la communauté universitaire, M. Baddari a ainsi donné à partir de Mascara le coup d'envoi de la nouvelle année universitaire qui enregistre 1 700 000 étudiants et étudiantes, accueillis dans les différents établissements universitaires du pays, dont 333 000 nouveaux inscrits, parmi les nouveaux bacheliers. Le secteur de

l'Enseignement supérieur a été renforcé pour cette rentrée universitaire par la réception de 45 000 nouvelles places pédagogiques à travers le pays, en plus de 20 000 lits réceptionnés dans plusieurs résidences universitaires au niiveau de plusieurs wilayas. Le secteur a également bénéficié de l'ouverture de 2 100 nouveaux postes d'enseignants afin de renforcer l'encadrement pédagogique des établissements d'enseignement supérieur, ce qui a permis d'atteindre 65 000 enseignants de différents grades dont 47 % ayant le grade de professeurs. L'Université «Mustapha-Stambouli» de Mascara accueillera cette année 22 500 étudiants dans les premier et deuxième cycles ainsi que 800 autres en doctorat, en plus de 5 922 nouveaux bacheliers, le tout réparti sur sept facultés. Pour cette nouvelle saison, l'Université a lancé deux spécialités, celles d'ingéniorat en informatique et d'ingéniorat en sciences et technologies. Au cours de sa visite à Mascara, le ministre a inauguré un centre de recherche à la Faculté des sciences naturelles et de la vie au quartier de Sidi Saïd, ainsi qu'une résidence universitaire «Kettoufi-Mohamed» d'une capacité de 2 000 lits. M. Baddari s'est également enquis de certains projets de recherche initiés à l'Université de Mascara. **Reda A.**

De nouvelles mesures seront prises par les autorités

Un été meurtrier sur les routes

■ *Le nombre de morts sur les routes a enregistré une forte hausse cet été et le bilan macabre se poursuit durant ce mois de septembre. La situation est telle que de nouvelles mesures seront prises prochainement pour sauver des vies et dissuader les chauffards. Durant le mois d'août le bilan a été particulièrement meurtrier.*

Par L. Ait Ramdane

Ph/D. R.

Selon les chiffres de la Protection civile, 61 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant la semaine du 31 juillet au 6 août, 44 autres personnes durant la semaine du 7 au 13 août, 59 personnes sont décédées durant la semaine allant du 14 au 20 août et 51 personnes durant la semaine du 21 au 27 août, alors que 42 autres personnes ont trouvé la mort durant la période du 28 août au 3 septembre. Cette tendance est observée à chaque saison estivale par la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR). «*Le nombre de personnes tuées sur les routes augmente chaque année durant la saison estivale. Ce sont les 62 jours les plus meurtriers sur nos routes*», a affirmé à l'APS la chargée de communication au niveau de la DNSR, Mme Fatima Khellaf. «*Il s'agit d'un phénomène international*», a-t-elle ajouté, expliquant cette hausse par la vitesse, l'état physique du conducteur, les bouchons sur les routes qui constituent une source de stress importante et les diverses sources de distraction comme le téléphone cellulaire. Face à cette situation intenable, l'Etat a décidé d'agir et des mesures coercitives seront prises prochainement. Lors d'une réunion du Conseil des ministres, dimanche dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que «*les accidents de la route exigeaient une solution coercitive compte tenu des proportions qu'a pris ce phénomène récemment, et ce, à travers l'application des peines les plus lourdes pour les cas de non-respect avéré du code de la route, une infraction qualifiée de crime*».

Le Président Tebboune avait donné des instructions pour que soit imposé «*un contrôle technique des véhicules de transport tous les trois mois*», et pour le renforcement du contrôle sur les sociétés de transport par bus, à travers l'impérative rotation de conducteurs pour les longs trajets et le retrait du registre du commerce aux sociétés contrevenantes.

Il a instruit le gouvernement d'apppliquer des «*peines les plus lourdes à l'encontre des parties impliquées dans la délivrance de permis de conduire aux candidats non qualifiés*».

Selon Fatima Khellaf, un groupe de travail multisectoriel se penche sur la révision du code de la route pour permettre à l'Etat de mener une politique plus répressive pour les infractions. Il y a quelques jours, le commissaire-divisionnaire Rachid Ghazli, sous-directeur de la sécurité routière à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), avait indiqué, à la Radio nationale, qu'un texte de loi est «*déjà finalisé avec la contribution de tous les départements, dont la DGSN, et qui sera bientôt promulgué*».

Selon lui, «*il est temps d'appliquer des mesures coercitives pour lutter contre ce fléau qui tue notre jeunesse*».

L. A. R.

Algérie Poste

Convention sur le paiement électronique pour la vente du livre scolaire

Le ministère de l'Education nationale, représenté par l'Office national des publications scolaires (ONPS) et le ministère de la Poste et des Télécommunications, représenté par l'entreprise Algérie Poste, ont signé, samedi à Alger, une convention sur le paiement électronique pour la vente du livre scolaire, devant entrer en vigueur parallèlement à la rentrée scolaire prévue mercredi prochain. Ladite convention a été cosignée par le directeur de l'ONPS, Mahmoud Yekhlef, et le directeur général d'Algérie Poste, Louai Zaidi. A ce propos, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé que cette convention entrait dans le cadre de la «*consécration des instructions et des orientations du président de la République, MAbdelmadjid Tebboune, portant sur l'amélioration du service public et la prise en charge optimale de tous les besoins de la vie scolaire des élèves, notamment au cycle primaire*». Cette mesure (paiement électronique pour la vente du livre scolaire) est à même «*de soulager les parents d'élèves et de leur faciliter l'opération d'acquisition du livre scolaire*», a-t-il estimé. «*L'ensemble des adhérents à l'espace réservé aux parents d'élèves sur la plateforme numérique du ministère de l'Education nationale pourront utiliser la carte magnétique Edahabia d'Algérie Poste ainsi que des mandats postaux lors de cette opération*». De son côté, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, a affirmé que cette initiative qui intervient en appui au secteur de l'Education nationale, s'inscrit dans le cadre de la coordination gouvernementale entre les différents secteurs. Le ministre a indiqué que son département ministériel œuvrera à l'accompagnement du secteur dans toutes les opérations relatives aux services des télécommunications, un créneau en plein essor.

L. M.

Une nouvelle direction sera élue

Le parti El-Fadjr El-Jadid tient son deuxième congrès

Les travaux du 2e congrès du parti El-Fadjr El-Jadid, consacrés à l'élection d'une nouvelle direction du parti, se sont ouverts vendredi après-midi à Alger. Le chef du parti, Tahar Benbaïbeche, a affirmé dans son discours que la tenue du congrès était «*tout à fait ordinaire*», avec à l'ordre du jour notamment l'élection d'une nouvelle direction et l'enrichissement du programme du parti. Il sera procédé également, durant cette rencontre, à l'élection des membres du Conseil national du parti, ainsi qu'à l'installation des commissions (Commission des statuts, celle du programme et celle de la mouture politique générale) avant de les valider par les délégués du congrès, a-t-il expliqué.

R. N.

LA QUESTION DU JOUR

La Syrie : un Etat resté debout envers et malgré tout

Suite de la page une

Tout récemment encore un dirigeant du parti au pouvoir en Turquie révélait que le président Recep Tayyip Erdogan ne demanderait pas mieux que de rencontrer son homologue syrien, Bachar Al Assad. D'où il est facile de conclure que si cette rencontre n'a pas encore eu lieu, ce n'est pas de la faute du président turc, mais en raison d'un refus de la partie syrienne. Ce que veulent les Syriens en premier lieu, ce n'est pas se réconcilier avec les Turcs mais que ceux-ci retirent leurs soldats. Après cela seulement, le rétablissement des relations diplomatiques et autres serait envisageable. Mais si la guerre commencée en 2011, à laquelle bien des pays étrangers ont pris part, semble tout près de sa fin, il n'en est pas de même d'une autre qui pour sa part s'amorce, et qui si elle devait s'affirmer opposerait Israël à l'Iran et à son allié syrien. Régulièrement Israël bombarde des positions iraniennes en Syrie, ce qui déjà dit assez qu'il est en guerre contre l'Iran, bien qu'il soit encore le seul à porter des coups, jusqu'à présent Iraniens et Syriens les accusant seulement, estimant le moment non encore arrivé de leur répondre. Ainsi donc, une guerre ne prend fin en Syrie que pour laisser la place à une autre, dont de surcroît tout indique qu'elle sera elle aussi de dimension régionale et mondiale. Le jour où l'Iran décidera de répondre aux attaques israéliennes, du même coup la guerre en préparation entre les deux pays sera déclarée. L'un de ses champs de bataille sera à coup sûr la Syrie, où d'ailleurs elle se déroule déjà, quoiqu'à sens unique. En attendant qu'elle éclate en grand, car on voit mal comment il serait possible de l'éviter, Israël la voulant à tout prix et de plus le plus rapidement possible, remarquons que si les forces étrangères encore présentes en Syrie se retiraient, l'Etat syrien n'aurait pas grand mal à rétablir son autorité sur l'ensemble de son territoire, sachant qu'aujourd'hui il n'en contrôle que les deux tiers. Du jour au lendemain, l'Etat syrien retrouvera pour ainsi dire toutes ses marques, sur beaucoup de ruines, certes, toute son autorité sur l'ensemble de son territoire. C'est que cet Etat ne s'est pas effondré au cours de ces années de guerre. Pour cette raison, la Syrie est restée gouvernable. On ne peut en dire autant ni de l'Irak ni de la Libye, qui pourtant ne sont pas en guerre, mais dont les Etats ont été détruits dans la phase antérieure.

M. H.

6e Recensement de la population et de l'habitat

Les résultats traduiront les efforts de l'Etat et les résultats des réformes

Le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, a affirmé, jeudi à Alger, que le 6e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), prévu du 25 septembre au 9 octobre prochains, revêtait un caractère stratégique, indiquant que ses résultats traduiront les efforts consentis et les résultats des réformes opérées par l'Etat.

Par Reda A.

M. Cherhabil s'exprimait lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère de la Communication, en présence du ministre du secteur, Mohamed Bouslimani et du Secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mohamed El Habib Zehana. Le 6e RGPH «*revêt un caractère national, international et stratégique extrêmement important, en ce sens que ses résultats permettront à l'Algérie de mettre en avant les efforts consentis et les résultats pratiques des réformes initiées par l'Etat, notamment dans le cadre de l'exécution de ses engagements internationaux à l'instar des Objectifs du développement durable* (ODD-2030)», a précisé le ministre, assurant qu'une telle opération «*se répercutera positivement sur l'image de notre pays, notamment en termes de classement et de classification internationaux*». Pour M. Cherhabil, l'utilisation des données du prochain RGPH «*permettra de mettre en place des politiques publiques de manière plus efficace, et favorisera leur suivi et leur évaluation à l'échelle nationale et locale, en fournissant des renseignements exacts et actualisés dans les domaines économique et social*». Sur le terrain, explique-t-il, il sera question de «*procéder à la collecte de renseignements à caractère social, démographique et économique de chaque membre de famille, les informations sur le mariage, le déplacement, la migration, l'éducation, l'enseignement, ainsi que des renseignements sur les principaux services publics offerts et l'utilisation des TIC*». Il s'agit aussi, selon le ministre, du recensement des personnes aux besoins spécifiques et celles sans abri et l'identification des constructions, des habitations et autres ainsi que la réalisation du contrôle de qualité au plus haut degré pour recenser et appliquer les normes internationales contribuant efficacement à l'évaluation et à l'examen rigoureux des résultats. Il a fait état de l'utilisation, pour la première fois depuis l'indépendance, des moyens technologiques modernes dans une opération structurelle vaste à travers le recours à plus de 57 000 tablettes intelligentes équipées de cartes SIM 4G avec le concours d'agents qualifiés formés à cet effet et il s'agit là, a-t-il-dit, «*d'un bond qualitatif dans l'histoire du recensement en Algérie*». Ainsi, la valeur de l'enveloppe financière affectée à ces tablettes s'élève à un milliard de DA et à cela s'ajoute une enveloppe financière consacrée par l'Etat de 5 milliards de DA pour la réalisation du 6e Recensement général de la population et l'habitat dont les résultats seront dévoilés dans les trois mois qui suivent la fin de l'opération, a fait savoir le ministre. «*Ces technologies de pointe permettront de faciliter l'opération de collecte des informations du recensement et d'exploiter les données avec la réduction des coûts et des délais de collecte et de traitement de ces informations, et ce, en exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et conformément aux recommandations de l'ONU* (session 2020) *relatives au recensement de la population et l'habitat, visant à utiliser les TIC à grande échelle dans les opérations de recensement*», a-t-il assuré. En vue d'une prise en charge optimale des étapes de cet important évènement national pris en charge par l'ONS en collaboration avec la Commission nationale présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire en coordination avec des comités de wilaya et communales à travers le territoires national, M. Cherhabil a fait savoir que l'Etat algérien avait mobilisé toutes les ressources humaines et financières nécessaires en formant plus de 2 467 formateurs, en sus de la mobilisation de plus de 61 000 agents dont 51 000 chargés de recensement, 8 032 agents contrôleurs et 2 000 agents de réserve. Dans le cadre de tous ces efforts visant la promotion de notre système statistique pour l'élaboration d'un réseau interactif sur l'ensemble du territoire national dans l'objectif de maîtriser l'économie en vue d'une réponse plus efficace à nos besoins socio-économiques, le recensement constitue, poursuite le ministre, «*un pas essentiel qui vient s'ajouter à d'autres, pour la promotion du système national des statistiques à l'image de la réactivation du Conseil national des statistiques* (CNS) *en octobre dernier, outre l'opération en cours pour la modernisation de l'ONS dans le cadre d'une approche globale et constructive susceptible de recouvrer la confiance en la donne statistique et les institutions qui s'en chargent*». Le dernier Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) en Algérie remonte à 2008. Le nombre de la population en Algérie s'étant établi à 34,5 millions habitants en 2008. A ce propos, M. Cherhabil a affirmé que l'Algérie «*a enregistré un grand changement dans sa composante de population estimée actuellement à 45 millions d'habitants, outre le mouvement des habitants d'une région à une autre et la hausse du volume des agglomérations selon la hausse de la croissance démographique des villes et les politiques générales de l'Etat pour le développement et la garantie de logements décents*». Evoquant l'ampleur du défi du RGPH, M. Cherhabil a insisté sur la nécessité d'une «*parfaite coordination et d'une étroite coopération entre les différents acteurs*». Pour sa part, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a qualifié cette opération placée sous le slogan «Recensons notre présent pour construire notre avenir», d'«*importante*», à laquelle l'Etat algérien accorde un grand intérêt, appelant les médias algériens à sensibiliser les citoyens à la nécessité de participer et d'accompagner l'opération. Le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur a mis en exergue l'importance accordée par son ministère aux résultats et à l'aboutissement du RGPH, étant un outil de planification dans les domaines socio-économique, et d'aménagement du territoire, ajoutant que cette opération profitera à tous les secteurs dans la définition de leurs futures politiques. Il a, en outre, mis l'accent sur le rôle attendu des médias dans l'aboutissement de cette opération.

R. A.

Ph/D. R.

Annoncé par le ministre de l'Education

Un examen de mise à niveau à la fin du cycle primaire

LE MINISTRE de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a annoncé, hier à Alger, l'organisation à compter de cette année d'un examen de mise à niveau pour les classes de fin du cycle primaire, lequel ne sera pas comptabilisé dans les moyennes de passage au cycle moyen. «*Les dernières retouches ont été apportées, aujourd'hui, aux préparatifs de l'examen de mise à niveau à la fin du cycle primaire, qui entrera en vigueur cette année* (2022-2023)», a indiqué M. Belabed dans une déclaration à la presse, en marge d'une réunion organisée par le comité chargé de la préparation de cet examen. Le premier responsable du secteur de l'Education nationale a souligné que cet examen, dont les résultats ne seront pas comptabilisés dans les moyennes de passage au cycle moyen, vise principalement à «*diagnostiquer les lacunes chez nos élèves à la fin du cycle primaire, en vue d'y remédier*». M. Belabed a également rappelé que «*cette évaluation remplacera l'examen de fin du cycle primaire qui n'est plus en vigueur depuis l'année passée, suite à une étude approfondie démontrant l'inutilité pédagogique de cet examen au vu de la pression psychologique que subissent les élèves durant les épreuves*».

R. N.

Industrie Pharmaceutique

Impérative mise à niveau du complexe Antibiotical de Médéa

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné, samedi à Médéa, l'impératif d'une «mise à niveau» du complexe Antibiotical, filiale du groupe Saïdal, afin qu'il «puisse atteindre des niveaux de production en mesure de couvrir les besoins du pays». «La mise à niveau des unités de production du complexe est devenue indispensable, au vu des défis qui attendent notre pays en matière d'indépendance en produits pharmaceutiques», a déclaré le ministre, à l'issue de la visite d'inspection et de travail au niveau du complexe Antibiotical de Harbil, ouest de Médéa. Ce complexe dispose d'atouts suffisants, selon M. Aoun, pour être relancé à nouveau et contribuer à fournir le marché national en antibiotique et réduire, ainsi, la facture des importations, affirmant qu'un plan de mise à niveau sera mis en place «incessamment» et fera l'objet d'un suivi «permanent et rigoureux». Autre priorité fixée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, la «réactivation» des ateliers de fabrication des produits pharmaceutiques de base (gélules-comprimés-sirops et gels pommade), dans le but de rentabiliser l'infrastructure existante et «dégager» de l'argent qui sera, ensuite, investit, dans d'autres projets, a-t-il indiqué. Le ministre a assuré que son département «veillera à la promotion de la production d'antibiotiques et à l'élargissement de la gamme de production de différents produits pharmaceutiques, de sorte à garantir notre indépendance des producteurs étrangers et assoir une industrie performante et compétitive».

R. E.

Marché financier

Une start-up algérienne lève 200 millions DA pour la création d'une SPA

La start-up GroDesto a réussi à lever un montant de 200 millions de DA dans le cadre d'un appel public à l'épargne pour la constitution d'une société par actions (SPA).

Par Salem K.

Le résultat de cet appel à l'épargne a été annoncé, jeudi à Alger, par le fondateur de la start-up, Mustapha Siaci, à l'issue d'une Assemblée générale constituante de la nouvelle société dénommée «SPA GroDesto Innovation», créée pour développer un projet de plateforme logistique de distribution des produits de grande consommation. GroDesto est une plateforme logistique de distribution, composée d'une application mobile et un site web, investie dans la distribution des produits de grande consommation en Algérie. Le projet a reçu le Label «Projet Innovant» le 12 août 2021 du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et de la Micro-entreprise. Intervenant lors d'une cérémonie organisée à l'issue de cette assemblée générale constitutive, M. Siaci a affirmé que GroDestro est la première start-up algérienne créée par le biais d'un appel public à l'épargne, en vue de financer sa plateforme logistique de distribution conformément aux dispositions du code de commerce algérien. Cette opération a reçu le visa de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) qui a approuvé la notice d'information portant sur la constitution de la nouvelle société par le recours à l'appel public à l'épargne. Dans le cadre de cet appel, 200 000 actions d'une valeur nominale de 1 000 dinars chacune ont été ouvertes, durant la période allant du 5 mai au 28 août derniers, au public, selon la notice d'information. Cette société devra permettre la création de plus de 50 emplois directs et plus de 1 200 emplois indirects d'ici à 2023, selon son fondateur. Félicitant tous les actionnaires et toutes les parties qui ont contribué à la réussite de cette première levée de fonds par une start-up algérienne, M. Siaci a précisé que les participants à l'assemblée générale ont approuvé à l'unanimité les statuts de la nouvelle société et la composition de son conseil d'administration ainsi que la désignation du commissaire aux comptes. Il ne reste, a-t-il précisé, que l'obtention de son registre du commerce dans les jours à venir pour entamer ses activités, assurant que des bilans trimestriels détaillés seront établis pour informer les actionnaires. De son côté, le directeur du développement auprès de la Cosob, Kamel Taleb, a souligné que l'opération de levée de fonds sollicitée par la société Grodesto a «*répondu à toutes les exigences requises en matière de transparence d'informations financières ainsi que de gestion et de gouvernance*».

S. K.

Salon national de l'habitat

Une soixantaine d'exposants attendus

Une soixantaine d'exposants et plusieurs artistes plasticiens sont attendus à la première édition du Salon national de l'habitat, de l'immobilier et de la décoration (HID), prévu du 27 au 29 septembre courant à la maison de la culture «Malek-Haddad» de Constantine, a-t-on appris, hier, du directeur de l'entreprise Mediasmart, organisatrice de l'évènement. Selon Mohamed Seifeddine Salhi, le 1er HID, dont l'ouverture sera supervisée par les autorités de la wilaya de Constantine, «*est le premier rendez-vous du genre à la capitale de l'Est du pays consacré à l'habitat, l'immobilier et la décoration*». Il constitue une opportunité pour les visiteurs intéressés par l'achat de terrains, la construction, la rénovation ou la décoration et l'aménagement intérieur ou extérieur des placettes, espaces publics et jardins. La 1re édition du HID se veut également une véritable source d'inspiration pour le public constantinois et un espace idéal pour rencontrer des professionnels, découvrir les nouveautés et le savoir-faire locaux et bénéficier de conseils et, a ajouté M. Salhi, notant que plusieurs artistes plasticiens issus de différentes localités, et plus de soixante exposants participeront au salon pour proposer des produits modernes et d'autres dotés de nouvelles technologies, ainsi qu'une palette d'offres riches et variées. A l'occasion, plusieurs conférences sont programmées sur «la maîtrise de l'énergie», «la transition écologique», «le reverse-engineering», «les modes de financement de projets», «la finance islamique», ainsi que sur «l'hypothèque», a fait savoir M. Salhi, ajoutant que le Salon HID se veut également une occasion pour les jeunes porteurs de projets notamment de rencontrer les professionnels du secteur et bénéficier des conseils devant leur permettre de se lancer dans ce domaine. Un site internet (www.hdi-dz.com) regroupant toutes les informations nécessaires sur ce salon national a été conçu par l'entreprise organisatrice, Mediasmart, dans le but de faciliter les formalités d'inscription pour les exposants ou l'obtention du ticket d'entrée doté d'un code QR (code barres) pour les visiteurs, a souligné M. Salhi, notant que cette manifestation sera clôturée par la remise du «Prix du meilleur produit exposé».

Y. M.

Le Qatar invité d'honneur

Ouverture demain de la 18e édition du Salon international des travaux publics

La 18e édition du Salon international des travaux publics (SITP) ouvrira ses portes demain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger) avec le Qatar comme invité d'honneur, a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base. Placé sous le slogan «Travaux publics, soixante ans de réalisations», le SITP est une «*manifestation commerciale phare dans le domaine des travaux publics, de l'hydraulique et des infrastructures de base*». Outre les opérateurs algériens, cette 18e édition verra la participation de plusieurs exposants étrangers représentant plusieurs pays, dont le Qatar (invité d'honneur), la Tunisie, l'Arabie saoudite, l'Italie, la Turquie, l'Allemagne et la Chine, indique la même source. Des universités, des écoles et des instituts spécialisés dans les travaux publics et le génie civil, ainsi que des start-up, des banques et des établissements financiers seront également présents à cet évènement de cinq jours. Evoquant les objectifs du SITP, le ministère a précisé qu'il s'agira de renforcer l'outil national de réalisation et les capacités d'exportation, développer les techniques de contrôle qualité, encourager l'innovation et la recherche pratique, promouvoir le partenariat et l'entrepreneuriat, tout en veillant à accompagner les porteurs de projets et les start-up et à encourager l'utilisation des énergies renouvelables dans la réalisation des infrastructures. Ce salon se veut un important espace économique et commercial qui réunit les acteurs du domaine des travaux publics, dont les professionnels, les industriels et les chercheurs, nationaux et internationaux, a conclu le ministère.

R. N.

En raison de la colère des déposants

Les banques libanaises ferment pendant trois jours

LES BANQUES libanaises fermeront leurs portes pendant trois jours à partir de demain, en raison de la colère des déposants dont les intrusions causent des problèmes de sécurité croissants, ont rapporté vendredi les médias locaux.
L'Association des banques du Liban a annoncé ces fermetures après que des déposants en colère aient pris d'assaut les banques pour réclamer leurs économies, selon la chaîne de télévision al-Jadeed. Vendredi, plus de cinq banques ont été cambriolées et envahies par des déposants, dont certains brandissaient des pistolets et apportaient des jerricans de carburant en menaçant de commettre un incendie. Ces incidents ont incité le ministre de l'Intérieur, Bassam Mawlawi, à convoquer une réunion d'urgence des forces de sécurité pour discuter des mesures à prendre. Cette vague de raids intervient un mois après qu'un juge libanais a ordonné la libération de Bassam Al Sheikh Hussein, qui avait pris des otages à la Banque fédérale du Liban, exigeant 35 000 dollars américains de ses économies pour payer des factures d'hôpital, a rapporté l'agence de presse nationale. Le Liban est confronté à une crise financière sans précédent qui a plongé une grande partie de la population dans la pauvreté et a contraint les banques à imposer de lourdes restrictions aux retraits des déposants.

T. R.

Italie

Déficit commercial en juillet en raison des prix de l'énergie

L'ITALIE a enregistré en juillet un déficit commercial de 361 millions d'euros, dû à la hausse des prix des importations d'énergie, a indiqué vendredi l'Institut national des statistiques (Istat). En juillet 2021, la troisième économie de la zone euro avait affiché un excédent commercial de 8,57 milliards d'euros. Les exportations ont grimpé en juillet de 18,0 % sur un an mais la progression des importations a été nettement plus forte, avec un bond de 44,0 %. «*Les achats de produits énergétiques continuent à mener la croissance des importations. Le déficit énergétique augmente ultérieurement, essentiellement à cause des hausses des valeurs moyennes unitaires des importations de gaz et d'énergie électrique*», écrit l'Istat dans ses commentaires. Le déficit énergétique de l'Italie s'est établi en juillet à 11,41 milliards d'euros contre 3,81 milliards un an plus tôt. Les marchés qui ont le plus contribué à la hausse des exportations sur un an sont la Belgique (+117,7 %), les Etats-Unis (+22,7 %), la France (+10,8 %) et l'Allemagne (+11,5 %).

R. A.

Lors d'un colloque tenu à Adrar

Le rite malékite et l'apport du Cheikh Belkebir en débat

■ *L'ouvrage «Mokhtasar cheikh Khalil», un référent dans le rite malékite et les enseignements du savant Cheikh Sidi Mohamed Belkebir (1911-2000), ont fait, jeudi à Adrar, l'objet d'un colloque organisé dans le cadre des festivités de la journée nationale de l'Imam, coïncidant avec la commémoration de l'anniversaire de la mort de l'éminent Cheikh Sidi Mohamed Belkebir.*

Par Y. M.

Intervenant en ouverture du colloque, auquel ont pris part de nombreux imams, hommes de culte, disciples et fidèles, le fils du défunt et son successeur à l'école coranique, Hadj Sidi Ahmed, a rappelé que «*la relation du défunt Cheikh Sidi Mohamed Belkebir avec le saint Coran remonte à son plus tendre âge*» et qu'il avait aussi puisé son savoir de cet ouvrage de base du rite malékite «*Mokhtasar Khalil*». L'orateur a mis en relief l'importance de ce livre en tant que source de fatwas dans les différents domaines de la vie des musulmans, d'où l'intérêt que lui a accordé l'érudit Sidi Mohamed Belkebir. Cette référence religieuse a été le socle de l'enseignement religieux et le fikh du Cheikh Belkebir, qui obligeait ses élèves à apprendre par cœur cet ouvrage pour maîtriser les différentes questions, a indiqué Hadj Sid Ahmed, ajoutant que cette approche en matière d'enseignement a influé positivement sur le niveau scientifique religieux des promus de son école coranique. L'intervenant s'est, à cette occasion, félicité de l'organisation de pareilles rencontres scientifiques et ses apports dans le perfectionnement des connaissances scientifiques des imams et élèves dans les écoles coraniques, avant de mettre en exergue la nécessité de mettre à profit ces opportunités pour opérer une complémentarité entre les programmes des écoles coraniques et ceux pédagogiques et académiques au niveau des instituts et institutions universitaires. Présidant la cérémonie d'ouverture de ce colloque, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a mis en avant la place de choix et la symbolique du défunt Cheikh Sidi Mohamed Belkebir dans la mémoire nationale, au point de consacrer l'anniversaire de sa mort, le 15 septembre, par les hautes instances du pays, de journée nationale de l'Imam, en signe de reconnaissance à son rayonnement scientifique et religieux, en tant qu'éducateur, instituteur, réformateur et guide. Les participants ont, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité d'accorder à cet ouvrage «*Mokhtasar Khalil*» tout l'intérêt voulu comme source de Fikh malékite, référent religieux national. Par ailleurs, mettant à profit cette occasion, les autorités locales ont procédé au lancement du projet d'aménagement et d'extension de l'école coranique du Cheikh Sidi Mohamed Belkebir, à la réfection du pavillon d'hébergement, et rénovation des salles de cours, baptisé du nom du défunt Hadj Mohamed Abdallah, fils aîné du Cheikh, décédé l'année dernière. Un riche programme commémoratif et festif a été mis en œuvre par la wilaya d'Adrar pour la commémoration, en présence de nombreux visiteurs et invités venus de différentes régions du pays, de la mort du Cheikh Sidi Mohamed Belkebir, et la célébration de la 1re édition de la journée nationale de l'Imam, 15 septembre de chaque année. Le programme prévoit, entre autres, l'organisation de la Selka, lecture entière du Saint Coran, à la mémoire du Cheikh Sidi Mohamed Belkebir, après la prière d'El-Maghreb à la mosquée baptisée de son nom.

Y. M.

Musique

Le groupe tergui «Imidiwan» enchante le public algérois

Le groupe tergui «Imidiwan» de Djanet a animé, vendredi soir à Alger, un concert musical, au cours duquel il a interprété un bouquet de ses chansons en «Tendi», où est mêlé le rythme traditionnel «tergui» avec la musique occidentale. Pendant plus d'une heure et demie, «Imidiwan» a interprété de nombreuses chansons, dont «*Chwiya Chwiya*», «*Alamolhin*» (Ah, mon cœur) et «*Tamghartin*» (Ma mère), devant un public jeune qui a rempli la salle «Ibn Khaldoun». Ce groupe, qui chante en Tamahaq (dialecte berbère parlé par les Touareg au Sud algérien), est connu pour son style musical qui mêle «blues du désert» ou «Asouf» (style musical tergui très populaire) avec ses paroles, sa musique et ses rythmes traditionnels, et des genres musicaux internationaux tels que le Rock et le Folk. Les chansons d'Imidiwan mettent en lumière la vie des Touareg de l'extrême Sud algérien, leur vécu et la beauté de la nature du Sud, ainsi que leur histoire, leur patrimoine et leur culture, dans le cadre d'un genre musical empreint de l'authenticité de la région du Tassili N'Ajjer à l'extrême sud-est de l'Algérie, et en même temps ouvert sur l'autre. Fondé en 2013, ce jeune groupe a animé des concerts dans diverses villes algériennes et à l'étranger. En 2013, il a remporté le premier prix de la 19e édition du Festival international de Ghât pour la promotion du tourisme (Libye). «Imidiwan» s'attelle actuellement à faire sortir son premier album sous le titre «*Tikli*» qui signifie «*aller sur la lune*», lequel sera composé d'une dizaine de chansons, a déclaré à l'APS le chef du groupe musical, Khalil Imidiwan. Ce concert était organisé par l'Etablissement «Arts et Culture» d'Alger et la boîte de production musicale du groupe «Badoprod».

H. M.

Festival de la chanson amazighe

Boudjemaa Agraw enflamme le stade Benallouache de Béjaïa

Boudjemaa Agraw a enflammé, jeudi, au 2e jour du Festival de la chanson amazighe, le stade Benallouache (Béjaia), en déclinant le best of de son répertoire devant une assistance, littéralement transportée. Malgré l'âge, le chanteur, qui a toujours l'air d'un jeune premier, a imprimé, en effet, une ambiance folle et réussi a conditionné son public qui l'a accompagné et répété avec lui tous ses couplets ou ses envolées lyriques à en perdre le souffle. Et d'emblée, il a accroché, en reprenant magistralement, un titre de Matoub Lounes, puis en enchaînant avec un de ses premiers titre et succès, datant des années 70, «*Mechouar ezzine*», et qui ont eu le mérite le mérite de fouetter un public qui rapidement en rentré en extase. Si bien que, même après avoir fini son tour de chant, celui-ci à continuer à le réclamer en consacrant un boucan. Mais il a fini par se rendre à l'évidence, celle de quitter la scène pour laisser la place aux autres, mais en promettant de revenir rapidement pour un gala en solo. Ironie du sort, c'est à ce moment précis que le ciel a grondé en lâchant d'abord une pluie fine puis une averse, obligeant les organisateurs à suspendre temporairement le soirée par crainte de voir le matériel électrique détérioré. Mais l'ondée a été si forte que l'extrême majorité des spectateurs ont dû déserter les lieux à leur corps défendant. Malgré cet aléa, la soirée a été de bonne facture, avec la présentation au préalable du chanteur populaire Mourad Adouane qui a interprété quelques morceaux de son riche répertoire, emboitant le pas aux amis de feu Djamel Allam qui ont égayé l'entame de la soirée en chantant ses chansons fétiches. Le groupe, conduit par le chanteur chaâbi Yacine Zouaoui, était attendu pour en remettre une couche au milieu du spectacle.

L. T.

Festival du court-métrage de Soueidaa

Un film algérien sacré

LE FILM «*Le Pont*», du réalisateur algérien Mohamed Tahar Chawki Boukaf, a obtenu le «Prix du Jury» au Festival du court-métrage de Soueidaa dans sa 5e édition, dont les festivités ont pris fin à Soueidaa, dans le sud de la Syrie. Cette œuvre évoque les pratiques politiques en cours dans des pays du tiers monde, selon le réalisateur, à travers l'histoire d'un père et de son fils qui s'engagent dans une longue quête d'un traitement médical. D'autres films ont été couronnés, à l'instar du film «*Le Paradis*» (Liban), ayant reçu le Prix du meilleur film au Festival, le Prix du meilleur producteur pour le film «*Jouri*» du réalisateur syrien, Yezen Anzour, et le Prix du meilleur scénario accordé au film syrien «*Coulisses*». Le Prix qu'a reçu «*Le Pont*» s'ajoute à une longue liste de couronnement, dont celui du président de la République «Ali-Maachi» pour les jeunes créateurs 2021 lors de sa 15e édition, en plus du premier prix de la 3e édition des Journées nationales du court-métrage amateur à Bouira en 2021, sans oublier une reconnaissance spéciale du jury du concours de dessins animés de la 8e session du Festival du court-métrage d'Alexandrie, en Egypte, pour l'année 2022. Mis en place par des organisations cinématographiques privées en coopération avec la Direction de la culture à Soueidaa, le Festival du court-métrage de Soueidaa a connu la participation de 22 films de divers pays arabes.

A. M.

Nations unies

Assemblée générale de l'ONU au milieu des divisions profondes d'un monde en crise

■ *Alors que l'humanité subit une accumulation de crises sans précédent, quelque 150 dirigeants sont attendus la semaine prochaine à New York pour l'Assemblée générale de l'ONU, ébranlée par les divisions profondes issues de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.*

Par Mourad M.

«*Notre monde est abîmé par la guerre, frappé par le chaos climatique, meurtri par la haine, couvert de honte par la pauvreté et les inégalités*», a martelé à quelques jours de cette grand-messe annuelle le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Mais les divisions géostratégiques qui «*n'ont jamais été aussi importantes depuis au moins la Guerre froide (...) paralysent la réponse mondiale face à ces défis dramatiques*», s'est-il alarmé, appelant à «*se rassembler*» pour trouver des solutions. Un espoir d'unité qui semble toutefois hors de portée, comme en témoignent les débats autour de l'apparition virtuelle du président ukrainien. En raison du Covid-19, en 2020 et 2021, les discours des dirigeants lors de l'Assemblée générale avaient eu lieu au moins en partie par vidéo. Cette année, retour aux règles habituelles : pour avoir le droit de parler à l'Assemblée générale à partir de mardi, il faut être présent. A l'exception notable de Volodymyr Zelensky. Le dirigeant ukrainien a en effet été autorisé par une vote spécial de l'Assemblée générale vendredi à transmettre un message pré-enregistré. Au grand dam de la Russie qui a dénoncé une «*politisation d'une question procédurale*». S'il aurait été la «*star*» de cette Assemblée générale en cas de venue, même en vidéo, «*son discours attirera mille fois plus l'attention que la plupart des discours des autres dirigeants présents*», a commenté Richard Gowan, analyste à l'International Crisis Group, qui l'appelle toutefois à «*faire attention*». Parce que «*beaucoup de responsables politiques non occidentaux en veulent à l'Occident de se focaliser sur l'Ukraine*», indique-t-il à l'AFP. «*Des pays s'inquiètent que, pendant que nous nous concentrons sur l'Ukraine, nous ne fassions pas assez attention aux autres crises à travers le monde. Ce n'est pas le cas*», a assuré l'ambassadrice américaine à l'ONU Linda Thomas-Greenfield. «*Le monde continue à tourner. Nous ne pouvons ignorer ce qui se passe dans le reste du monde*», a-t-elle noté, insistant notamment sur la crise alimentaire qui sera au centre de plusieurs événements. Le président français Emmanuel Macron «*aura à cœur* (...) *de dialoguer avec les partenaires du Sud pour ne pas laisser s'installer cette idée de l'Ouest contre le reste du monde*», indique-t-on également à l'Élysée, assurant que l'«*urgence climatique*» sera également «*au cœur de toutes les préoccupations*». Les pays en développement, les moins responsables du réchauffement de la planète mais qui en sont les premières victimes, en ont assez que l'action climatique passe trop souvent au second plan. A deux mois de la conférence climat COP27 en Égypte, Antonio Guterres ne devrait pas rater l'occasion de répéter l'urgence à agir lors de son discours d'ouverture mardi et lors d'une table ronde à huis clos pour de «*francs échanges*» avec quelques dirigeants. Les obsèques de la reine font également encore peser un certain nombre de doutes sur le déroulé de la semaine à New York, où la nouvelle Première ministre britannique, Liz Truss, donnera son premier grand discours depuis sa prise de fonction. Le Brésilien Jair Bolsonaro est également confirmé mardi, tout comme le Turc Recep Tayyip Erdogan et le Français Emmanuel Macron. Alors que les États-Unis, pays hôte, s'expriment normalement au début, le discours de Joe Biden est reporté à mercredi. Si cette année marque le retour des dirigeants d'une grande majorité des pays de la planète – avec toutefois quelques absents de marque, comme Vladimir Poutine et Xi Jinping –, des restrictions restent malgré tout en place : les délégations ont dû réduire leur taille et les accréditations pour les médias ont été limitées. Le port du masque sera également obligatoire.

M. M.

Commentaire

Préjudice

Par Fouzia Mahmoudi

Beaucoup aux États-Unis, parmi les démocrates et dans les sphères médiatiques, semblent craindre un possible retour de Donald Trump à la Maison-Blanche. Tant et si bien que les autorités n'ont eu de cesse depuis deux ans de faire le maximum pour rendre l'ex-président républicain inéligible et donc incapable de prétendre une nouvelle fois à la fonction suprême. C'est ainsi, sans surprise, que le ministère américain de la Justice a fait partiellement appel vendredi de la décision d'une juge fédérale autorisant la nomination d'un expert indépendant pour passer en revue les documents saisis par le FBI lors d'une perquisition chez Donald Trump, demandant que l'enquête se poursuive autour des documents catégorisés comme classifiés. Les enquêteurs fédéraux sont empêchés depuis la semaine dernière d'examiner des milliers de documents saisis le 8 août au domicile de l'ex-président en Floride, à Mar-a-Lago, après la décision d'une juge de nommer un arbitre indépendant pour ce faire, comme le souhaitent les avocats de Donald Trump. Le ministère de la Justice a fait valoir vendredi soir que la juge Aileen Cannon «*avait commis une erreur fondamentale en nommant un expert indépendant*» et en décidant de cette injonction, mais a limité son appel à la centaine de documents portant la mention «*classifié*» récupérés dans la propriété de Trump. Le fait de retarder les investigations autour des documents classifiés, qui sont la propriété du gouvernement selon le ministère, «*entrave les efforts du gouvernement pour assurer la sécurité de la nation*», a affirmé le ministère de la Justice. «*Cela cause également un préjudice irréparable au gouvernement en bloquant des étapes critiques d'une enquête criminelle en cours et en imposant inutilement la divulgation de documents hautement sensibles, y compris aux avocats du plaignant*», a ajouté le ministère. L'appel va être examiné par un groupe de trois juges. En dernier ressort, la Cour suprême pourrait avoir à trancher. Le 8 août dernier, le FBI avait perquisitionné Mar-a-Lago, la résidence de Donald Trump en Floride, et saisi des cartons de documents confidentiels que le républicain n'avait pas rendus après avoir quitté la Maison-Blanche, malgré de multiples demandes. Les enquêteurs fédéraux soupçonnent le républicain d'avoir ainsi violé une loi américaine sur l'espionnage qui encadre très strictement la détention de documents confidentiels. Donald Trump a assuré que ces documents avaient été déclassifiés. Ce dernier qui ne désespère pas de se faire réélire à l'occasion de l'élection présidentielle de 2024, s'insurge contre cette perquisition qu'il juge «*illégale et inconstitutionnelle*» et répète avoir été visé pour des raisons politiques. Reste à voir si les démocrates pour leur part réussiront grâce à cette énième tentative à se débarrasser de Donald Trump, qui peut toujours compter sur des millions de fervents partisans, ou si l'ex-président leur filera une fois encore entre les doigts pour se lancer dans la prochaine course à la Maison-Blanche.

F. M.

Mexique

Pour la première fois, une femme aux portes de la Présidence

Pour la première fois, le Mexique, réputé machiste, peut porter une femme à la tête de l'État en 2024, selon les rapports de force actuels au sein du parti au pouvoir qui réunit son congrès annuel ce week-end. La maire de Mexico, Claudia Sheinbaum, 60 ans, tient la corde face au ministre des Affaires étrangères, Marcelo Ebrard, 62 ans, dans la course à la succession du président Andres Manuel Lopez Obrador, très populaire. Cette scientifique de formation prépare les esprits face à son rival et deux autres outsiders au sein du Mouvement pour la régénération nationale (Morena), et dans l'opinion publique. «*Une femme peut être astronaute, avocate, policière, députée gouverneure et présidente de la République*», lance-t-elle lors de ses déplacements loin de son fief à l'invitation des gouverneurs du mouvement Morena. «*Présidente !*», ont scandé des militants à Tijuana ou Sonora (nord-ouest et nord). Le Mexique, qui a officiellement enregistré 1 004 féminicides en 2021, est prêt pour élire une femme présidente, à part peut-être dans quelques bastions conservateurs, avance son entourage. Les sondages le confirment. A 82 %, les Mexicains se déclarent prêts à voter pour une femme, selon une enquête de l'institut Enkoll réalisée auprès de 1 211 personnes en âge de voter. La maire de Mexico devance le ministre Ebrard dans la bataille pour l'investiture de Morena, selon cette étude publiée le 29 août : 35 % voteraient Sheinbaum pour représenter le parti au pouvoir, contre 26 % Ebrard. L'écart en sa faveur est plus serré dans une autre enquête de Poligrama publiée le 6 septembre (32,9 % contre 30,3 %). Le candidat ou la candidate de Morena aura de bonnes chances de l'emporter en 2024, porté(e) par la popularité du président Lopez Obrador auprès des classes populaires, face à une opposition affaiblie et divisée. Entre 42 et 55 % des électeurs se déclarent prêts à voter pour Morena, contre 16 à 22 % pour le PAN (droite), selon l'enquête d'Enkoll qui reconnaît que les élections sont encore loin. Mme Sheinbaum est une proche du président, qui la décrit comme une femme «*incorruptible*» et «*avec des convictions*». Son ministre des Affaires étrangères n'a pas le droit à ce genre de compliments. M. Ebrard, d'origine française, «*ne fait pas partie des intimes de Lopez Obrador*», d'après l'analyste politique Pablo Majluf. D'ascendance lituanienne et bulgare, Mme Sheinbaum «*se sent très motivée pour continuer la politique sociale de M. Lopez Obrador et pour être la première femme présidente dans l'histoire du Mexique*», selon son entourage. Ce n'est qu'en 2023 que Morena désignera son champion – ou sa championne – pour l'élection de juillet 2024. Légalement, la pré-campagne n'a pas commencé. Et pourtant, la bataille d'influence des deux sexagénaires a redoublé depuis août, en direction des plus jeunes électeurs. Pour casser son image de physicienne un peu stricte, Claudia Sheinbaum raconte en riant sur TikTok qu'elle était une élève très dissipée à l'école. Sur le même réseau social, Marcelo Ebrard s'est déclaré fan du groupe de K-pop BTS.

En soixante ans

L'espérance de vie des Algériens passe à plus de 76 ans

■ *L'espérance de vie du citoyen algérien est passée de 47 ans, durant les premières années de l'indépendance, à plus de 76 ans en 2022, grâce à la prise en charge sanitaire et à l'amélioration des conditions de vie pendant six décennies ayant reflété le caractère social de l'Etat.*

Par Sara G.

La hausse du nombre d'établissements hospitaliers et de proximité, de même que l'amélioration de la qualité des services fournis au citoyen dans le domaine de la santé et des conditions de vie du citoyen, en facilitant notamment l'accès au logement et à l'eau potable de manière adaptée au développement démographique, ont constitué autant de facteurs ayant favorisé le passage de l'espérance de vie du citoyen algérien passée de 47 ans durant les premières années de l'indépendance à 76,5 ans en 2022, selon les données fournies par l'Office nationale des statistiques (ONS) et la Direction de la population du ministère de la Santé. Grâce aux efforts consentis six décennies durant, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est estimé actuellement à plus de 4 millions d'habitants et devrait atteindre 6 millions d'habitants dans les quelques prochaines années. L'Algérie compte aujourd'hui une importante masse de la population dans la tranche d'âge 15-49 ans, soit la catégorie la plus active de la société, «*principale moteur du développement*», appelée à représenter 60 % de la population à l'horizon 2040, selon les experts. Les différents investissements engagés dans le secteur de la Santé, notamment pour quintupler le budget durant les dernières années, ont abouti à des résultats palpables, grâce aux enquêtes nationales ayant permis aux décideurs de mettre en place des programmes sanitaires adaptés. La population algérienne est passée de 10,2 millions d'habitants durant les premières années de l'indépendance à plus de 45 millions d'habitants en 2022, soit une hausse estimée à 36 millions d'habitants en six décennies. La célébration par l'Algérie cette année du soixantième anniversaire de l'indépendance, a coïncidé avec l'organisation du sixième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2022), une source d'une importance capitale pour une connaissance exacte des changements de la population, de sa composante, de ses nouvelles caractéristiques et de ses dynamiques géographiques. De même qu'il permet d'accéder à une base de données riche et à un ensemble d'indicateurs socio-économiques qui permettent de donner une image précise de la décision publique, en vue d'une prise en charge idoine des besoins croissants de la population et en vue d'une amélioration du service public. La composante d'âge a enregistré le passage de la catégorie de moins de 15 ans, du taux de 57,3 % du total de la population en 1966 où il était de 10,2 millions d'habitants, à 37,4 % en 2022 sur un total de plus de 45 millions d'habitants, tandis que la catégorie des personnes âgées est passée de 6,7 % à 9,8 % sur le total de la population durant la même période. Selon les données de l'Office national des statistiques (ONS) et de la Direction de la population au ministère de la Santé, les hommes représentent 50,7 % et les femmes 49,3 % sur le total de la population, au cours des dernières années. Quant à la mortalité chez les enfants et les femmes enceintes, considérée comme l'un des indices de développement, le taux de mortalité de la 1re frange est passé de 108 cas pour chaque 1 000 naissances vivantes, au cours des premières années de l'indépendance, à 18,9 en 2022. Le mérite revient au calendrier national des vaccins, qui a habilité l'Algérie non seulement à la concrétisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) des Nations unies 2015, en enregistrant moins de 25 cas de décès d'enfant pour chaque 1 000 naissances vivantes, mais à décrocher plusieurs attestations délivrées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière d'éradication des maladies virales. Quant à la mortalité chez les femmes enceintes, son taux était très élevé durant les premières années de l'indépendance, du fait de la conjoncture sanitaire du pays à l'époque. Grâce aux réalisations accomplies et au taux de 99 % des naissances bénéficiant d'un soutien médical dans les différents Etablissements hospitaliers publics (EPH) et privés, ces décès chez cette frange de la société, sont passés de 500 décès pour chaque 100 000 naissances dans les années 1960, à 48,5 cas de décès pour chaque 100 000 naissances, ces dernières années.

S. G.

Ph. > D. R.

Saïda

Programmation d'une première opération de transplantation rénale

UNE PREMIÈRE intervention chirurgicale de transplantation rénale est programmée «*prochainement*» au niveau de l'Etablissement public hospitalier «Ahmed-Medeghri» de Saïda, a-t-on appris, jeudi, du directeur local de la santé et de la population. Mohamed Benamara a indiqué à l'APS qu'une équipe médicale spécialisée en néphrologie assurera cette intervention au niveau du nouveau service des maladies des reins et d'hémodialyse sur un patient souffrant d'une insuffisance rénale. Cette opération, la première du genre au niveau de la wilaya de Saïda, sera assurée en coordination avec l'Agence nationale de transplantation des greffons (Alger), et ce, après avoir effectué l'ensemble des parcours, à savoir examens et analyses médicales et autres mesures, a-t-il déclaré. Le même responsable a précisé que cette opération sera une première expérience au niveau de l'hôpital «Ahmed-Medeghri» et sera suivie d'autres opérations similaires au profit des insuffisants réseaux, en cas de disponibilité de donneurs vivants. Le secteur de la Santé de la wilaya de Saïda s'est renforcé par un nouveau service de néphrologie et de dialyse, ouvert au niveau de cet établissement hospitalier, le premier semestre de l'année écoulée. Cette structure dispose de six unités de soins de néphrologie, de dialyse, d'hémodialyse, de chirurgie de transplantation rénale, d'un laboratoire et d'une pharmacie, a-t-on ajouté. Ce service a été doté de 32 nouveaux appareils de dialyse et de 16 lits pour malades, en plus de tous les équipements matériels et fournitures médicales nécessaires qui interviennent dans le parcours des soins, sous la supervision d'une équipe médicale de 6 médecins spécialistes en néphrologie, de 4 médecins généralistes et d'une équipe paramédicale, de laborantins et de pharmaciens.

L. M.

Santé de la mère et de l'enfant

Les efforts de l'Algérie salués

La représentante du Fond des Nations unies pour la population (UNFPA), Faiza Bendris, a salué, jeudi à Alger, les efforts consentis par l'Algérie pour la réduction des décès maternels et néonatals, et l'amélioration de la santé reproductive. Mme Bendris intervenait lors d'une journée d'information organisée par l'UNFPA en coordination avec le ministère de la Santé sur les engagements de l'Algérie à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD25). La représentante de l'UNFPA a affirmé, dans ce cadre, que l'Algérie s'était engagée, à l'instar de nombreux pays, à réduire les décès maternels (DM) et néonatals (DN) évitables d'ici à 2030, à moins de 20 DM/ 100 000 naissances vivantes et à moins de 10 DN/1000 NV, dans le cadre de la réalisation Objectifs de développement durable (ODD). Elle a expliqué, à ce titre, que 70 % de cas d'hémorragie chez les femmes enceintes à travers le monde peuvent être évités si les services de santé des Etats venaient à fournir davantage d'efforts. Mme Badia Hadouch, chargée des programmes au Fond des Nations unies pour la population, a passé en revue, pour sa part, les différentes conférences relatives à l'habitat depuis la création de la Société des nations à ce jour, relevant que les conférences internationales se sont concentrées sur la nécessité d'intégrer l'élément humain pour réaliser le développement, et insisté sur la prise en compte du développement démographique. Intervenant à l'occasion, Mme Boukhaoui Nassira, sous-directrice au ministère de la Santé, a rappelé les mécanismes mis en place par l'Algérie en vue de l'application et du suivi des recommandations de la Conférence internationale sur la Population et le développement (CIPD) tenue au Caire en 1994. Elle citera, dans ce contexte, la création d'une Direction de la population au niveau du ministre de la Santé, la mise en place d'une Commission nationale de la population, et la Commission nationale de la santé reproductive et de la planification familiale. Nadia Djeraoun, sous-directrice au même ministre, a mis en exergue, elle, les réalisations accomplies par l'Algérie en faveur de la santé de la mère et de l'enfant. Ces réalisations ont permis, a-t-elle souligné, la réduction des DM à 48.5/100 000 naissances vivantes en 2019. Ce chiffre est appelé, grâce aux efforts et à l'engagement du gouvernement à la réalisation des ODD 2030, à reculer 20 DM/100 000 naissances vivantes. Le directeur de la Population au ministère de la Santé, Amor Ouali, a fait savoir que le 6e Recensement général de la population et l'habitat (RGPH), prévu du 25 septembre au 9 octobre 2022, allait prendre en considération la question des décès maternels, ce qui permettra d'obtenir de nouvelles données en la matière.

L. M.

Ligue 1 (4e journée)

Le MCA renverse le NCM, la JSS sur le fil

Le MC Alger s'est imposé sur le fil contre le NC Magra 2-1 (mi-temps: 0-0), en match comptant pour la quatrième journée du championnat de Ligue 1 de football, disputé vendredi au stade Omar-Benrabah de Dar El Beida (Est-Alger). Les visiteurs ont ouvert le score par Mohamed Adjib Berrabeh (70e), mais les locaux ont égalisé grâce à Tahar Fethallah (83e). Dans le temps additionnel, Kamel Hamidi a offert au MCA son premier succès de la saison (90+6). Le club algérois rejoint provisoirement l'ASO Chlef au 6e rang avec 5 points au compteur, alors que le NCM stagne à la 12e position avec un petit point, aux côtés du MC Oran et le HBC Laïd. De son côté, la JS Saoura a attendu la dernière minute du temps réglementaire pour obtenir les trois points face au RC Arbaa, grâce à un penalty transformé par Mellal. L'US Biskra, elle, dans son derby face au MC El Bayadh, l'a emporté (1/0) avec une réalisation de Abid à la 78'. Deux rencontres : ES Setif - CR Belouizdad et JS Kabylie - USM Khenchela ont été reportées, la formation de Belouizdad et celle de la JSK devant jouer hier et aujourd'hui leur match retour du 1er tour de la Ligue des champions d'Afrique. **R. S.**

Ligue 2 amateur

5 millions DA pour le champion de chaque groupe

Le Bureau de la Ligue nationale du football amateur (LNFA) a décidé d'octroyer le montant de 5 millions DA pour le champion de chaque groupe de la Ligue 2 (Centre-est et Centre-ouest) de la saison prochaine, a indiqué l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel. La LNFA a ainsi reconduit la décision prise en mai dernier à Saida. Elle avait remis la même somme à l'USM Khenchela et le MC El Bayadh, champions respectifs de leur groupe la saison passée. Pour rappel, le coup d'envoi du championnat de la Ligue 2 amateur saison 2022-2023, initialement prévu ce vendredi 16 septembre, a été reporté au week-end prochain, «*suite aux contraintes techniques rencontrées dans l'enregistrement des licences par les clubs dans les délais impartis et leur validation par les services de la LNFA*». Les matchs du groupe Centre-Est se dérouleront le 23 septembre 2022 et ceux du groupe Centre-Ouest auront lieu le 24 septembre.

Volley-ball (Classement FIVB /messieurs-2022)

L'EN 60e au classement mondial, 6e en Afrique

La sélection algérienne masculine de volley-ball occupe la 60e position au classement mondial de la Fédération internationale (FIVB), publié vendredi sur son site officiel, alors que la Pologne, vainqueur du titre mondial face à l'Italie 3-1 (22-25, 25-21, 25-18, 25-20), dimanche dans le Spodek de Katowice, en Pologne, est en tête du classement.

Avec ses 84 points, l'Algérie prend aussi la 6e position sur le plan continental, dominé par la Tunisie qui est sortie pour la première fois de son histoire des poules d'un Mondial à l'issue du premier tour. Au niveau mondial, la Pologne, vainqueur du titre mondial trois fois de suite, a gardé sa pole position, avec 389 points, devant l'Italie (369 pts), la France (268 pts) et le Brésil (361 pts). Au niveau africain, la Tunisie (19e mondial) est leader avec 172 points, devant l'Egypte (20e mondial/157pts) et le Cameroun (31e mondial/136pts). Un total de vingt sélections africaines sont portées sur le nouveau classement de la FIVB, et la Tanzanie ferme la marche, avec une 96e position mondiale et une dernière au niveau continental, avec neuf points. En Dames, l'équipe algérienne sénior est classée en 55e position avec 66 points, dans un classement dominé par les Etats-Unis, en tête avec 385 points, devançant le Brésil (372pts) et l'Italie (367pts).

Coupe du monde-2022

La FIFA valide définitivement le billet de l'Equateur

La Commission de recours de la Fifa a rejeté vendredi les appels du Chili et du Pérou qui contestaient la validité de la nationalité équatorienne du joueur Byron Castillo, aligné lors des qualifications pour la Coupe du monde Qatar-2022 (20 novembre-18 décembre), validant ainsi définitivement le billet de l'Equateur pour le Mondial. «*Après avoir analysé l'ensemble des pièces versées au dossier par les parties et tenu une audience, la Commission de recours a confirmé la décision de la Commission de discipline de clore la procédure intentée à l'encontre de la FEF* (la Fédération équatorienne de football, ndlr)», a indiqué la Fifa dans un communiqué.

«*Entre autres considérations, elle a estimé, sur la base des documents qui lui ont été présentés, que le joueur devait être considéré comme détenteur de la nationalité équatorienne à titre permanent, conformément à l'art. 5, al. 1 du règlement d'application des statuts de la Fifa*», a ajouté la Fifa. La décision peut faire l'objet d'un appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), a précisé la Fifa. La plainte du Chili avait été déposée pour «*usage d'un acte de naissance falsifié, fausse déclaration d'âge et fausse nationalité de Byron Castillo*».

Equipe nationale de football

Belmadi rappelle Delort et Bentaleb, Mbolhi écarté

■ *Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a retenu 24 joueurs en vue des deux rencontres amicales contre respectivement la Guinée et le Nigeria, les 23 et 27 septembre à 20h00, au stade Miloud-Hadefi d'Oran.*

Ph : > D. R.

L'absence de Mbolhi, une surprise

Par Mahfoud M.

Sur la liste du sélectionneur national on relève le retour attendu de l'attaquant de l'OGC Nice (France), Andy Delort, qui avait décidé de marquer une pause avec les Verts en octobre 2021, ainsi que l'attaquant du Manchester City, Riyad Mahrez, absents lors des deux premières rencontres des éliminatoires de la CAN-2023 pour blessure. On signale également le retour des milieux de terrain Hicham Boudaoui (OGC Nice/France) et Nabil Bentaleb (Angers SCO/Ligue 1 française de football) ainsi que la première convocation du milieu de terrain du CR Belouizdad, Houssam Mrezigue, champion arabe 2021 avec la sélection A'. Ce dernier sera, d'ailleurs, le seul joueur issu du championnat national sur cette liste. Plusieurs piliers de l'équipe nationale ne figurent pas sur la liste de la sélection, à l'image du portier Rais M'Bolhi, Djamel Benlamri, Baghdad Bounedjah, Sofiane Bendebka ou encore Sofiane Feghouli. C'est une première pour Mbolhi qui a été, des années durant le premier portier des Verts, même quand il se trouvait sans club. Plusieurs observateurs avaientt affirmé que ce dernier avait tué la concurrence. Les deux dernières sorties des «Verts» remontent à juin dernier, dans le cadre des deux premières journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024, ndlr) en Côte d'Ivoire. Lors du premier match, l'Algérie s'est imposée le 4 juin face à l'Ouganda (2-0) au stade du 5-Juillet d'Alger, avant de l'emporter sur le même score quatre jours plus tard à Dar Es-Salam face à la Tanzanie, pour le compte de la 2e journée (Gr.F). Les joueurs du sélectionneur national Djamel Belmadi disputeront un ou deux matchs amicaux en novembre prochain, soit à quelques jours du coup d'envoi de la Coupe du monde 2022 au Qatar (20 novembre - 18 décembre). Pour rappel, les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2024, initialement prévues les 19 et 27 septembre, ont été reprogrammées pour les 20 et 28 mars 2023. **M. M.**

Liste des 24 joueurs :

Gardiens : Zeghba (Damac FC/ Arabie saoudite), Mandrea (SM Caen/ France), Oukidja (FC Metz/France).

Défenseurs : Mandi (Villarreal/ Espagne), Bedrane (Damac FC /Arabie saoudite), Zedadka (LOSC Lille/France), Benayada (WA Casablanca (Maroc), Touba (Basaksehir FK/Turquie), Tougaï (ES Tunis/ Tunisie), Bensebaïni (B. Monchengladbach/ Allemagne), Atal (OGC Nice/France).

Milieux : Zerrouki (FC Twente/ Pays-Bas), Zorgane (Charleroi/

Belgique), Boudaoui (OGC Nice/ France), Bennacer (AC Milan/ Italie), Bentaleb (Angers SCO/France), Mrezigue (CR Belouizdad/Algérie).

Attaquants : Belaïli (Stade brestois 29/ France), Brahimi (OGC Nice/ France), Ounas (LOSC Lille/France), Amoura (FC Lugano/ Suisse), Slimani (Stade brestois 29/ France), Delors (OGC Nice/France), Mahrez (Manchester City/Angleterre)

Ligue des champions d'Afrique/ JS Kabylie -Casamance SC (Sénégal) à 19h00

Les Canaris visent la «remontada»

La JS Kabylie, représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique, tentera de réaliser une «remontada» et essayer de se reprendre après la défaite concédée au match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique face aux Sénégalais de Casamance SC (1-0), au stade Lat Dior (Thies). Les Canaris qui accueilleront cette formation au stade du 8-Mai-1945 de Sétif, se doivent de marquer plus d'un but pour espérer se qualifier pour le prochain tour. Ils doivent sortir leur grand jeu, s'ils ne veulent pas sombrer davantage après l'échec concédé lors des trois premiers matchs du championnat et ce premier match de LDC. Avec un nouvel entraîneur à la barre technique, qui n'est autre qu'Abdelkader Amrani qui a démissionné du MCO, la JSK tentera de se reprendre et d'amorcer un nouveau départ.

«*Quand on voit la prestation de l'équipe lors des premiers matchs de la saison, on peut dire qu'elle méritait mieux. La cause est mentale, peut-être que les joueurs jouent avec la peur au ventre. Dans l'ensemble, je pense qu'on dispose d'un bon groupe*», a déclaré Amrani à l'issue de sa présentation. Pour le match de dimanche, la JSK sera privée de Yacine Salhi qui a ressenti des douleurs aux adducteurs lors de la manche aller. Il sera indisponible pour une durée de dix jours. En cas de qualification, les «Canaris» défieront le vainqueur de la double confrontation : ASKO de Kara (Togo)- FC Nouadhibou (Mauritanie). **M. M.**

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Tizi Ouzou

L'université Mouloud-Mammeri se hisse dans le classement national et mondial

PLUS de 65 000 étudiants sont attendus à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) à l'occasion de la nouvelle rentrée universitaire 2022/2023, avons-nous appris, hier, à l'occasion de la cérémonie officielle de cette rentrée tenue au campus Tamda, dans la commune de Ouaguenoune (11 km à l'est de Tizi Ouzou). En effet, pas moins de 10 000 nouveaux bacheliers viendront s'ajouter aux 55 000 anciens étudiants, alors que le nombre de diplômés sortants recensés à la fin de juin dernier a dépassé les 2 000. Dans son intervention à l'occasion de ce coup d'envoi d'une nouvelle année universitaire, le recteur, Professeur Ahmed Bouda, a mis l'accent sur la relance et le déblocage de plusieurs projets d'investissement inscrits à l'indicatif de l'université de Tizi Ouzou, notamment «*les travaux d'étanchéité des blocs pédagogiques et administratifs pour plus de 8.7 milliards de centimes, l'installation du réseau internet au campus de Tamda pour un montant de plus de 28 milliards de centimes, le plateau technique physique et chimique, l'attribution prochaine du marché de réalisation d'un nouvel auditorium, l'acquisition des équipements scientifiques pour les laboratoires pédagogiques, dont un centre de simulation pour la faculté de médecine*». Le même responsable a fait état des démarches pour débloquer la réalisation de 20 laboratoires de recherches au niveau du campus Hasnaoua II (Tizi Ouzou) après plusieurs années d'arrêt de ce chantier. La numérisation en cours permettra la délivrance des premiers diplômes via la plateforme «Progress», a précisé le recteur de l'université de Tizi Ouzou. Le Professeur Ahmed Bouda n'a pas manqué de souligner l'importance de la stabilité et sérénité retrouvées, ayant permis de redresser la situation financière de l'université, d'instaurer une gestion saine des carrières des fonctionnaires et de relancer plusieurs projets d'investissement au sein de l'UMMTO. Tous ces efforts consentis par la communauté universitaire a permis à l'UMMTO de progresser dans le classement mondial des universités, selon le même responsable. Il a, à ce propos, indiqué que l'université de Tizi Ouzou s'est hissée au 7e rang à l'échelle nationale, selon le récent classement de «Ranking web of the universities » publié en juillet dernier. De son côté, le wali de Tizi Ouzou, Djilali Doumi, a assuré la communauté universitaire de l'accompagner dans ses initiatives visant à mettre l'étudiant dans un meilleur environnement pour suivre son cursus universitaire en dévoilant la démarche retenue pour cet accompagnement, suggérant aux responsables universitaires de jeter encore davantage de passerelles avec son entourage notamment socio-économique. Il a également annoncé la réception prochaine de plusieurs infrastructures au profit de l'UMMTO, notamment des places pédagogiques et des cités universitaires.

Hamid Messir

PUBLICITE

Décès de la comédienne Farida Saboundji

Le Président Tebboune présente ses condoléances

■ *La comédienne Farida Saboundji, une des figures marquantes du cinéma algérien connue notamment pour ses rôles dans les feuilletons télévisés, est décédée hier à l'âge de 92 ans, a-t-on appris auprès du ministère de la Culture et des Arts.*

Par Ahmed M.

Née en 1930, Farida Saboundji est l'une des actrices les plus appréciées et célèbres pour ses performances singulières, alliant gestuelle et parole et surtout son accent «*algérois*» dans ses nombreux rôles de «*Dame de fer*» qu'elle incarne admirablement. Avec un long parcours de 50 années vouées au théâtre et au petit écran, la comédienne qui a commencé sa carrière artistique à l'âge de 13 ans dans le théâtre radiophonique, compte à son actif plusieurs prestations aux côtés de grands acteurs, à l'image de Mahieddine Bachtarzi, Ahmed Ayad (Rouiched) ou encore Mohamed Touri. En 2017, Farida Saboundji a été décorée de la Médaille de l'ordre du mérite national au rang de «Djadir». Hier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille de la comédienne. «*C'est avec une grande affliction et tristesse que j'ai appris la nouvelle de la disparition de la défunte Farida Saboundji*», lit-on dans le message de condoléances du Président Tebboune. «*En cette douloureuse circonstance, nous faisons nos adieux à un nom célèbre parmi les grands comédiens algériens. La défunte a gagné, avec une élite de comédiens, l'estime et le respect du public, à travers les œuvres théâtrales et cinématographiques de haute facture qu'elle a interprétées, s'érigeant ainsi en exemple pour des générations de comédiens*», souligne le président de la République. «*Tout en se résignant à la volonté d'Allah, je tiens à adresser à la famille de la défunte, ainsi qu'à la famille artistique et culturelle, mes sincères condoléances et mes profonds sentiments de compassion et de sympathie, priant Allah, Tout-Puissant, d'entourer la défunte de Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter aux siens patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons*», a-t-il conclu son message.

A. M.

Autoroute Est-Ouest

Un camion se coince sous un pont et bloque la circulation

UN CAMION s'est coincé, hier, sous un pont à l'entrée de la ville de Bouira, bloquant la circulation automobile sur l'autoroute Est-Ouest, selon les services de la Protection civile. «*L'incident s'est produit vers 13h30, lorsque la benne d'un camion s'est coincée sous un pont sur l'autoroute Est-Ouest. La circulation y est partiellement bloquée jusqu'à l'évacuation du véhicule pour libérer complètement la voie*», a expliqué le chargé de communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat. Une personne a été blessée dans cet accident et évacuée vers la clinique de la ville de Bechloul, selon les détails fournis par l'officier Abdat. «*Les unités de la Protection civile et les services de la Gendarmerie nationale sont toujours sur place pour libérer la voie*», a assuré le même responsable.

T. M.

Douanes

Saisie de 5 kg de cocaïne

LES SERVICES des douanes de Blida, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), ont saisi cinq kg de cocaïne à Blida, soigneusement dissimulés dans un véhicule utilitaire, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). Il s'agit également de la saisie de 60 000 comprimés psychotropes de type «Prégabaline 300 mg» dans la wilaya de Tiaret et de 46 082 autres à In Salah, selon les mêmes services.

G. L.